



Fribourg, le 1er mai 2016

Pharmacien cantonal

Liste des médicaments pouvant être utilisés à titre professionnel par les sages-femmes

1. Bases légales

- > Article 27a de l'ordonnance fédérale du 17 octobre 2001 sur les médicaments (OMed)
- > Article 113 al. 4 et 5 de la loi cantonale du 16 novembre 1999 sur la santé (LSan)
- > Ordonnance du 29 avril 2016 de la Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg concernant l'administration et l'utilisation professionnelle de médicaments.

2. Médicaments non soumis à ordonnance médicale

Les sages-femmes peuvent utiliser tous les médicaments classés dans les catégories de remise C à E (remise sans ordonnance médicale) en relation avec leur champ d'activité.

3. Médicaments soumis à ordonnance médicale

Les sages-femmes peuvent également utiliser les médicaments classés dans les catégories de remise A et B (remise sur ordonnance médicale) en relation avec leur champ d'activité et qui figurent dans la liste figurant ci-après, structurée en se basant sur la systématique de la liste des spécialités :

01 Système nerveux

01.01 Analgésiques simples

Médicaments contenant
> acide méfénamique
> diclofénac
> ibuprofène

01.02 Anesthésiques locaux parentéraux

Médicaments contenant
> lidocaïne

01.09 Antiémétiques

Médicaments contenant
> meclozine + pyridoxine (vit. B6) + caféine
> métoclopramide

02 Cœur et circulation

02.05. Vasoconstricteurs (en cas de choc anaphylactique)

Médicaments contenant > adrénaline

02.09. Antihémorroïdaux

Médicaments contenant > fluocinolone + lidocaïne

04 Gastroentérologie

04.02 Spasmolytiques

Médicaments contenant > butylscopolamine

05 Reins et solutions de substitution

05.03 Solutions injectables et perfusions

Médicaments contenant > glucose 5% > chlorure de sodium 0,9% > solution de Ringer
--

06 Sang

06.04. Antagonistes des anticoagulants

Médicaments contenant > phytoménadione (vitamine K1)

06.99. Varia (anticorps)

Médicaments contenant > immunoglobuline anti-D

07 Métabolisme

07.02. Minéraux

Médicaments contenant > calcium > magnésium

07.03. Hypophyse

Médicaments contenant > cabergoline > oxytocine

08 Maladies infectieuses

08.01. Préparations antibactériennes

Médicaments contenant > amoxiciline > benzylpénicilline > érythromycine
--

09 Gynécologie

09.01.10 Utérus - oxytocine

Médicaments contenant > méthylergométrine > misoprostol

09.01.20 Utérus - tocolytiques

Médicaments contenant > hexoprénaline
--

10. Dermatologie

10.09. Antimycotiques

Médicaments contenant > nystatine

11. Ophtalmologie

11.07. Préparations antiinfectieuses

Médicaments contenant > ofloxacine

* * *
*